

Paris, le 21 juillet 2026

Adoption de la loi d'urgence agricole : une victoire pour le réseau Jeunes Agriculteurs !

Adopté définitivement au Parlement ce mardi, le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles est le fruit des mobilisations du monde agricole de l'hiver dernier. Jeunes Agriculteurs salue l'engagement sans faille de son réseau qui a permis l'adoption d'un texte d'équilibre, apportant des avancées concrètes dans les cours de ferme.

Parmi les 78 articles votés sur le stockage de l'eau, le revenu, la prédation ou encore la concurrence déloyale, Jeunes Agriculteurs salue particulièrement l'inscription des plans et contrats d'avenir dans la loi. Pensé avec notre réseau, cet outil de planification et d'adaptation de nos filières agricoles au changement climatique, est devenu une nécessité alors que de trop nombreuses exploitations ont souffert des récentes vagues de chaleur. Le financement et la signature des premiers contrats d'avenir devront ainsi intervenir dès l'automne.

De plus, nous attendons du Gouvernement une publication rapide des décrets d'application de ce projet de loi. Jeunes Agriculteurs se tient à sa disposition et veillera à ce que toutes les mesures du texte se traduisent le plus vite possible dans le quotidien des fermes.

Indemnisation et adaptation des exploitations après la sécheresse historique des dernières semaines, projets de loi de finances, élection présidentielle 2027, budget de la PAC 2028-2034... Jeunes Agriculteurs va, dès la rentrée, continuer à peser dans les débats autour de l'avenir de l'agriculture française et européenne. Avec toujours dans le viseur, les défis du revenu et du renouvellement des générations en agriculture, pour continuer de produire partout, et dans tous les territoires.

Jocelyn Dubost, président de Jeunes Agriculteurs, déclare : « *L'issue positive de cette séquence, entamée lors de nos dernières mobilisations, est un signal rassurant en faveur de notre souveraineté alimentaire. Je tiens à remercier le réseau Jeunes Agriculteurs, les députés et sénateurs qui ont rendu possible l'adoption définitive de ce projet de loi d'urgence agricole. Les défis restent nombreux pour la jeunesse agricole et nous continuerons de nous battre pour elle lors des prochaines échéances politiques et législatives* ».

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Etienne Leray | Conseiller relations presse et communication digitale | 07 86 22 90 67 | eleray@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, [Jeunes Agriculteurs](http://JeunesAgriculteurs.fr) est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente des agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.